

DIPLÔME D'ÉTAT DE PUÉRICULTRICE **DEP**

Puéricultrice

Toute
la formation

**Fiches
+
Mémos
pratiques**

2^e
Edition

- **MÉTIER DE PUÉRICULTRICE**
- **CONNAISSANCE DE L'ENFANT**
(physiologie, soins spécifiques)
- **ENVIRONNEMENT FAMILIAL, SOCIAL ET LÉGISLATIF**
- + **MÉMOΣ "RÈGLES ET PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE"**



Tout pour réussir !



DIPLÔME D'ÉTAT DE PUÉRICULTRICE **DEP**

Puéricultrice

Toute
la formation

Fiches
+
Mémos
pratiques

2^e
Edition

- **MÉTIER DE PUÉRICULTRICE**
- **CONNAISSANCE DE L'ENFANT**
(physiologie, soins spécifiques)
- **ENVIRONNEMENT FAMILIAL,
SOCIAL ET LÉGISLATIF**
- **MÉMOS**
« **RÈGLES DE PRÉCAUTIONS
D'HYGIÈNE** »

Tout pour réussir !



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du Droit de copie (20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).

© Foucher, une marque des Éditions Hatier - Paris 2022

Priscilla Benchimol

Professeur certifiée STMS

Grégoire Bordes

Psychiatre, docteur en médecine

Jérôme Brayer

Pharmacien hygiéniste, spécialisé en gestion de risques associés aux soins hospitaliers, consultant formateur et dirigeant de la société WheelFocus

Sophie Bustin

Puéricultrice, directrice de crèche

Claire Clément

*Puéricultrice, chef de service modes d'accueil
Conseil Départemental d'Indre et Loire*

Nadine Delforge

*Puéricultrice cadre de santé
IFSI/IFAS CH Sainte-Anne, Paris,
intervenant au CASH, Nanterre*

Marie-Noëlle Dieudonné

Professeur des universités en biochimie et biologie moléculaire, UVSQ

Valérie Doguet

*Puéricultrice cadre de santé
IFAP et Ecole de puériculture, IRFSS Centre Val de Loire*

Patricia Gilles

*Sage-femme PMI
Conseil Départemental d'Indre et Loire*

Nathalie Gouin

*Puéricultrice cadre de santé,
Conseil Départemental d'Indre et Loire*

Émilie Gruel

*Sage-femme PMI
Conseil Départemental d'Indre et Loire*

Pauline Guillier

*Puéricultrice, formatrice
IFPS de La Croix Saint Simon*

Muriel Marc

*Directrice des Filières Sanitaires
IRFSS Croix-Rouge française - Centre-Val de Loire*

Auriane Maurage

Infirmière, étudiante puéricultrice

Fabienne Misguich

Maître de conférences en immunologie et biologie cellulaire, UVSQ

Alexia Moreira

Puéricultrice - SMUR pédiatrique CHU Robert-Debré, SAMU 75 (Paris)

Adeline Pensedent

Cadre puéricultrice formatrice, APHP Paris

Catherine Quillio

*Puéricultrice, formatrice DU Douleur, sophrologue
IRFSS Centre - Val de Loire*

Sous la coordination de

Alexia Moreira

Puéricultrice - SMUR pédiatrique CHU Robert-Debré, SAMU 75 (Paris)

et Lionel Degomme

IADE référent SMUR - Groupe hospitalier Lariboisière (Paris), Formateur GSU, formateur à l'enseignement de la médecine sur simulateur

Les auteurs	3
Préface	7

PARTIE 1

Le métier de puéricultrice

Fiche 1 Rôle, missions et compétences de la puéricultrice	11
Fiche 2 Les responsabilités de l'infirmière puéricultrice	15
Fiche 3 Le travail pluridisciplinaire	18

Secteurs d'activités

Fiche 4 Le milieu hospitalier	19
Fiche 5 Le milieu extra-hospitalier	21
Fiche 6 Les secteurs spécifiques	23

PARTIE 2

Le développement et les pathologies de l'enfant

Le nouveau-né

Fiche 7 Conception, grossesse	27
Fiche 8 Accouchement et suites de couches	30
Fiche 9 Naissance et nouveau-né	33
Fiche 10 L'adaptation à la vie extra-utérine	36
Fiche 11 L'allaitement et l'alimentation du nouveau-né	39
Fiche 12 La surveillance du nouveau-né	42
Fiche 13 Mise en place de la parentalité	44
Fiche 14 Parentalité et séparation précoce	46

Les principales pathologies en période néonatale

Fiche 15 L'ictère néonatal	48
Fiche 16 L'anémie néonatale	53
Fiche 17 L'infection bactérienne précoce du nouveau-né	55
Fiche 18 L'entéocolite ulcéro-nécrosante	57
Fiche 19 Les cardiopathies congénitales	59

L'enfant prématuré

Fiche 20 Développement de l'enfant prématuré	63
---	----

Fiche 21 Les principales complications de la prématurité	65
---	----

De 1 mois à la période pré-pubertaire

Fiche 22 Développement affectif et relationnel de l'enfant de moins de 1 an	67
Fiche 23 Développement affectif et relationnel de l'enfant de 1 à 2 ans	70
Fiche 24 Développement affectif et relationnel de l'enfant de 2 à 3 ans	73
Fiche 25 La période de latence 7-10 ans	76

Les principales pathologies pédiatriques

Fiche 26 Les pathologies respiratoires	79
Fiche 27 Les pathologies neurologiques	86
Fiche 28 Les pathologies infectieuses	92
Fiche 29 Autres pathologies pédiatriques	95
Fiche 30 Les maladies éruptives	98
Fiche 31 Les prises en charges spécifiques	101

L'adolescence

Fiche 32 Transformations physiques et émotionnelles à l'adolescence	109
Fiche 33 Trouble du comportement de l'enfant et de l'adolescent	112
Fiche 34 Grossesse et adolescence	117

PARTIE 3

L'environnement de l'enfant

Fiche 35 Sociologie et économie de la santé	123
Fiche 36 Évolution de la famille et de l'enfant en France	129
Fiche 37 Politique sociale de la famille et de l'enfant	131
Fiche 38 Filiation et autorité parentale	137
Fiche 39 Statut juridique de l'enfant et de sa famille	140
Fiche 40 Adoption	142
Fiche 41 Planification familiale : contraception, IVG	147
Fiche 42 Relation et communication	149
Fiche 43 Les différentes structures d'accueil	152

Fiche 44	Les droits de l'enfant hospitalisé.....	158
Fiche 45	L'enfant voyageur.....	160
Fiche 46	La protection infantile.....	162
Fiche 47	Les accidents de la vie courante.....	170
Fiche 48	L'enfant et le handicap.....	174
Fiche 49	L'enfant en situation de polyhandicap.....	178

PARTIE 4

La formation de puéricultrice

Fiche 50	Se préparer.....	185
Fiche 51	Le concours.....	186
Fiche 52	La formation.....	187
Fiche 53	Les stages.....	189
Fiche 54	La validation.....	191

PARTIE 5

Mémos pratiques

Mémo 55	Les soins de l'enfant.....	195
Mémo 56	Les soins d'hygiène corporelle du nouveau-né.....	198
Mémo 57	Les soins de développement.....	201
Mémo 58	Le calendrier vaccinal.....	203
Mémo 59	Carnet de santé et certificat de santé.....	205
Mémo 60	Prise des différentes mensurations.....	207
Mémo 61	Bilan de santé en école maternelle.....	212
Mémo 62	Hygiène bucco-dentaire.....	215
Mémo 63	Paramètres vitaux de l'enfant.....	217
Mémo 64	Prise en charge de la douleur.....	219
Mémo 65	Les soins palliatifs pédiatriques (SPP).....	225
Mémo 66	Alimentation et diversification alimentaire.....	228
Mémo 67	Les laits infantiles.....	231

Mémo 68	Étapes du développement somatique de l'enfant.....	233
Mémo 69	Étapes du développement psychomoteur de l'enfant.....	237
Mémo 70	Étapes du développement psychique de l'enfant.....	241
Mémo 71	Le sommeil.....	245
Mémo 72	Réanimation du nouveau-né en salle de naissance.....	247
Mémo 73	Réanimation cardio-pulmonaire de l'enfant.....	250
Mémo 74	L'incubateur.....	254
Mémo 75	La photothérapie.....	256
Mémo 76	Les voies d'abords en pédiatrie.....	258
Mémo 77	La ventilation non invasive.....	267

PARTIE COMPLÉMENTAIRE

L'essentiel des précautions d'hygiène en milieu de soins face au Coronavirus (SARS CoV-2/COVID-19) et autres germes

Introduction	270
Fiche 78 L'hygiène des mains : la friction hydroalcoolique et le lavage au savon doux.....	271
Fiche 79 Port du masque chirurgical et du masque FFP2	275
Fiche 80 Lunettes et visières de protection...	278
Fiche 81 La protection de la tenue professionnelle : tablier et surblouses.....	281
Fiche 82 Le port des gants de soins à usage unique non stériles.....	283
Fiche 83 Focus.....	286

ANNEXES

Convention internationale des droits de l'enfant (extraits).....	289
Charte européenne de l'enfant hospitalisé.....	293

Préface

Ce livre a pour ambition de constituer un outil d'accompagnement pour les étudiantes et les infirmières désireuses d'approfondir leurs connaissances. L'attente de la réingénierie des études de puériculture nous rappelle l'importance de la formation et la mobilisation des connaissances dans ce domaine d'expertise.

Les auteurs ayant travaillé sur ce projet ont eu la volonté d'en faire un véritable guide en synthétisant le contenu du programme de formation en fiches pratiques. Les différentes missions et domaines d'exercices de la puéricultrice* y sont présents, du nouveau-né prématuré à l'adolescent - jeune adulte.

Les études de puériculture s'inscrivent la plupart du temps dans une démarche personnelle, dans le but de se spécialiser en pédiatrie, en ayant avec soi les notions nécessaires. Acquérir le savoir et le savoir-faire pour prendre soin de l'enfant et de sa famille n'est pas chose aisée. Les études s'étendent sur 12 mois et demandent un investissement important de la part des professionnels. Ce guide a pour objectif d'être un support pédagogique en appui au contenu de formation dispensé dans les écoles.

Nous finirons en remerciant tout particulièrement Alexia Moreira pour son implication sans faille, ainsi que Noëlla Lodé, pédiatre, et Lionel Degomme, IADE, pour leur aide précieuse dans la construction de ce projet, aide qui constitue la preuve même que la formation et la pédiatrie réunissent toutes les spécialités.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et la réussite dans votre projet de spécialisation, concluant sur cette citation du philosophe Jean-Jacques Rousseau : « *je vis que je réussirais et cela me fit réussir davantage.* »

Partie 1

Le métier de puéricultrice

1 partie

FICHES

- Fiche 1** Rôle, missions et compétences de la puéricultrice
- Fiche 2** Les responsabilités de l'infirmière puéricultrice
- Fiche 3** Le travail pluridisciplinaire

Secteurs d'activités

- Fiche 4** Le milieu hospitalier
- Fiche 5** Le milieu extra-hospitalier
- Fiche 6** Les secteurs spécifiques

Rôle, missions et compétences de la puéricultrice

1 LE RÔLE DE L'INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE

- L'infirmière puéricultrice est une **infirmière spécialisée** (elle est experte clinique dans la santé de l'enfant et de sa famille) qui prend soin des **enfants** (de la naissance à l'adolescence) pour maintenir, restaurer, promouvoir leur santé, et participer à leur développement, leur éveil, leur autonomie et leur socialisation.
- Elle **accompagne les parents** dans leur fonction et participe, dans le cadre de projets de soins et de projets éducatifs pluriprofessionnels, à la protection des enfants, à leur intégration dans la société, à la lutte contre les exclusions.
- Les **missions** de l'infirmière puéricultrice sont :
 - les soins de confort,
 - la mise en œuvre des thérapeutiques,
 - le dépistage,
 - la prévention,
 - l'éducation.

L'infirmière puéricultrice s'adapte à l'âge, au développement moteur, psychoaffectif et cognitif et à l'autonomie de l'enfant.

Tous les soins sont effectués en concertation avec l'enfant et ses parents (par « parents », on entend les tuteurs légaux et les proches de l'enfant), dans le cadre d'un projet thérapeutique défini par l'équipe médicale.

- L'infirmière puéricultrice développe des **compétences** spécifiques qui lui permettent d'analyser, d'évaluer les différentes situations et d'adapter, de façon personnalisée, pertinente et globale, chaque prise en soins.
- L'infirmière puéricultrice peut **exercer** :
 - dans les établissements de soins,
 - dans les établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans,
 - dans les services de protection et de promotion de la santé de l'enfant et de la famille,
 - en secteur libéral.

Le rôle de l'infirmière puéricultrice a été revu dans le cadre des **travaux de réingénierie du diplôme d'État de l'infirmière puéricultrice en 2009**¹. Ceux-ci n'ont toujours pas abouti à une réforme de la formation. Le programme de formation de 1983 (**Arrêté du**

1. Monguillon D. *Démarche de réingénierie du diplôme de puériculteur*. 37^{es} journées nationales d'études de l'ANPDE (Association Nationale des Puéricultrices Diplômées d'État)

13 juillet 1983, programme d'études préparatoires au diplôme d'État de puéricultrice) reste en vigueur. Il comprend 1 500 heures de formation (dont 710 heures de stage) sur 12 mois, après l'obtention du diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme.

2 LES ACTIVITÉS DE L'INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE

Le groupe de travail de la réingénierie du diplôme d'État de puéricultrice¹ a réalisé un référentiel décrivant les activités des infirmières puéricultrices :

- ① Recueil d'informations concernant le développement et la santé de l'enfant de la naissance à l'adolescence.
- ② Réalisation de soins et d'activités à visée diagnostique, thérapeutique et préventive auprès de l'enfant et de son entourage.
- ③ Conduite d'activités à visée éducative et d'accompagnement à la parentalité.
- ④ Conduite d'activités de promotion de la santé dans une approche de santé publique et de protection de l'enfance.
- ⑤ Coordination de soins et conduite de projets, concernant le développement, les activités d'éveil, la pathologie.
- ⑥ Gestion des ressources humaines, administratives et comptables.
- ⑦ Formation et information des équipes professionnelles et des stagiaires dans les secteurs de l'enfance et de l'adolescence.
- ⑧ Veille professionnelle et mise en place d'études et de recherches dans les secteurs de l'enfance et de l'adolescence.

3 LES COMPÉTENCES DE L'INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE

Le groupe de travail a élaboré la définition de 8 compétences qui permettent d'exercer ces 8 activités :

- ① Évaluer l'état de santé et le développement des enfants et des adolescents.
- ② Concevoir et conduire un projet de soins et d'éducation adapté à l'enfant.
- ③ Mettre en œuvre des soins adaptés aux enfants présentant des altérations de santé.
- ④ Accompagner et soutenir les familles dans le processus de parentalité.
- ⑤ Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion de la santé de l'enfant et de protection de l'enfance.
- ⑥ Organiser et coordonner les soins et les activités de développement d'éveil pour des enfants et des adolescents.
- ⑦ Gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants.
- ⑧ Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques.

1. Monguillon D. *Le contexte de la réingénierie du programme de formation des infirmières puéricultrices*. Cahiers de la puéricultrice 2011 ; 28 (250) ; 28.

Dans ce projet de référentiel, chaque compétence est déclinée en capacités, qui permettront d'évaluer celles-ci pour l'obtention du diplôme d'État.

Aujourd'hui, chaque institut de formation adapte le programme de formation de 1983 à l'évolution des différents besoins en santé des enfants et de leur famille, dans un temps contraint pour les étudiants, mais en prenant en considération les référentiels d'activités et de compétences du groupe de travail de la réingénierie du diplôme d'État du puéricultrice.

Les épreuves du diplôme d'État garantissent ces compétences.

4 LE RÔLE DE L'INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE PAR TYPE DE STRUCTURE

L'infirmière puéricultrice, quel que soit le lieu d'exercice, développe une **expertise**. Elle aura ainsi une place légitime dans la formation des étudiants, de ses pairs et dans la recherche.

A L'infirmière puéricultrice en secteur hospitalier

- L'infirmière puéricultrice est un maillon d'une **équipe soignante pluriprofessionnelle**. Sa spécialisation lui permet d'organiser, de réaliser et d'évaluer les soins auprès des enfants ; elle peut déléguer certains soins, dans le respect des compétences de chacun.
- Pour une prise en soins de l'enfant et de sa famille, optimale et dans sa globalité, la spécificité de certains services demande à l'infirmière puéricultrice, une **analyse** de chaque situation, une **prise de recul** adaptée, une **coordination** optimale de ses actions.
- Elle a des missions plus spécifiques en matière de **gestion** et d'**encadrement** : elle engage sa responsabilité et doit se positionner comme une professionnelle spécialisée de l'enfance et de l'adolescence.

B L'infirmière puéricultrice en service départemental de PMI

- L'infirmière puéricultrice **met en action les missions de la PMI** :
 - promotion de la santé des enfants et de leurs familles (visites à domicile des parents et de leur enfant, consultations dans les locaux de la PMI, en collaboration avec le pédiatre) ;
 - conseil et soutien parental ;
 - participation à l'agrément et au suivi des assistantes maternelles ;
 - mission de protection de l'enfance en lien avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ;
 - bilan de santé en école maternelle.
- **Lorsqu'elle est directrice d'un centre de protection infantile, elle exerce un rôle de gestionnaire financier et administratif et de responsable d'une équipe pluridisciplinaire**. Son rôle est alors :
 - d'être responsable de l'organisation et de la gestion matérielle du centre et de la mise en place des activités médico-sociales en lien avec sa tutelle,
 - d'encadrer l'équipe et d'évaluer les compétences de ses collaborateurs.